

L'UE adopte l'aide à la Belgique

La Commission européenne a approuvé mercredi l'accord de partenariat avec la Belgique, qui ouvre la voie à des investissements à hauteur de 2,28 milliards d'euros sur la période 2014-2020. La Belgique percevra également 551,8 millions d'euros pour le développement rural et 41,7 millions pour le secteur maritime et la pêche. Il s'agit d'une nouvelle étape dans l'octroi des Fonds structurels et d'investissement européens (Fonds ESI), comprenant notamment les fonds «Feder» et «FSE» indispensables aux politiques des trois Régions, qui ont

**«De façon générale,
cet accord
de partenariat est
de qualité médiocre.»**

COMMISSION EUROPÉENNE

travaillé ces derniers mois sur cet accord avec la Commission. Mais ce ne fut pas simple, ressort-il d'un résumé dressé par l'exécutif européen. *«La politique de cohésion est entièrement gérée par les trois régions belges, d'où la difficulté à parvenir à un accord de partenariat 'belge'»,* fait observer la Commission. *«De façon générale, cet accord de partenariat est de qualité médiocre, mais en raison de la décentralisation du pouvoir vers les régions, les principaux contrôles de qualité seront effectués dans le cadre des programmes opérationnels»,* commente la Commission.